

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 001/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD
/2021 DU 12/02/2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE AU
LYCEE DE TIGAZA, DANS LE
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département du Lom et Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de Tigaza, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;

- Fondations ;
- Maçonnerie – Béton armé en élévation ;
- Charpente ‘ Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.
- Aménagements ‘ VRD ;

3. Coût prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d’Offres, sont financés par le Budget d’Investissement Public (BIP) exercice 2021, pour un montant prévisionnel de 22 000 000 (Vingt-deux millions) Francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d’exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l’enclavement et aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d’accès au site. Le délai court à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d’exécution entrant dans le délai sus-indiqué. Le délai contractuel est celui proposé dans l’offre du Cocontractant.

5. Allotissement

UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

7. Financement

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem Maître d'Ouvrage Délégué, au plus tard le 25 mars 2021 à 10H00 heures précises et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2021 DU 12/02/2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC

DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE TIGAZA,

DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA délivrée par un

établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des offres

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle de conférences des services du Préfet du Lom et Djerem, Maître d'Ouvrage Délégué, le 25 mars 2021 à 11 heures 00 précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a- Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48h règlementaire ;

b- Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c- Offre financière

Absence dans le sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le

devis, d'un prix d'une tâche quantifiée.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels de qualification :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- la capacité financière ——— Oui/Non
- Les références de l'Entreprise ——— Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels ——— Oui/Non
- L'expérience du personnel d'encadrement ——— Oui/Non
- L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ——— Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

NA

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Bertoua. tél. :695679624

BERTOUA le 12 Février 2021

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

**PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM :
APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
002/A0N0/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2
021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE
L'EDUCATION DE BASE DE BELABO**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département du Lom et Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Belabo, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation de chantier – Etudes;

Lot 200 : Travaux préparatoires ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;
Lot 500 : Charpente – Couverture – Plafond;
Lot 600 : Menuiserie métallique;
Lot 700 : Menuiserie Bois ;
Lot 800 : Plomberie sanitaire
Lot 900 : Électricité;
Lot 1000 : Revêtement des sols et murs
Lot 1100 : Peinture ;
Lot 1200 : Vitrerie
Lot 1300 : VRD.

3. Coût prévisionnel

Vingt-Sept millions Cinq Cent Mille (27 500 000) FCFA TTC ;

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Bertoua, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, Autorité Contractante, au plus tard le 25 mars 2021 à 10H00 heures précises et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/A0N0/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2021 DU 12/02/2021

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BELABO,**

DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle de conférences des services du Préfet du Lom et Djerem, Maître d'Ouvrage, le 25 mars 2021 à 11 heures 00 précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

2- Absence d'une pièce administrative ;

3- Pièce falsifiée ;

4- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

a. Offre technique

5- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

6- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

a. Offre Financière

7- Offre financière incomplète ;

8- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

9- Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

10- La capacité financière de Treize millions sept cent cinquante mille (13 750 000) '....Oui

11- Les références de l'Entreprise ——-Oui

12- La compréhension du projet ——-Oui

13- L'expérience du personnel d'encadrement ——- Oui

14- Le matériel et les équipements essentiels ——- Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- i. Administrative sera jugée conforme ;
- ii. Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- iii. Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Bertoua. tél. :695679624

BERTOUA le 12 Février 2021

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

[Télécharger le DAO](#)

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0N0/B15/SIGAMP/CDPM- LD/2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU LOM ET DJEREM.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Lom et Djerem, selon la répartition des tâches à exécuter citées ci-dessous :

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les corps d'état et les tâches à réaliser suivant :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition;
- Menuiserie bois et Métallique ;

- Plafonnage;
- Peinture ;

3. Coût prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour un coût estimatif de Six-Millions (6 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Deux (02) Mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

5. Allotissement

UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'aménagement des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour un coût estimatif de Six-Millions (6 000 000) de Francs CFA TTC.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres

peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du Lom et Djerem, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de la Préfecture de Bertoua.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres est de Dix-mille (10 000) francs CFA auprès de la Trésorerie de Bertoua.

10. Remise des offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres est de Dix-mille (10 000) francs CFA auprès de la Trésorerie de Bertoua.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de : 120 000 FCFA (Cent-Vingt-Mille CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la

liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de : 120 000 FCFA (Cent-Vingt-Mille CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 mars 2021 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Bertoua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administratives conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Cent millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente(30) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante

après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Bertoua, tél : 695 67 96 24.

BERTOUA le 12 Février 2021

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BERTOUA 2E : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°003/AONO/CBTA
2ème/M/CIPM/SG/ST DU 10 FEV
2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE**

DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNEL DE BERTOUA 2ème.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques Primaires et Maternel de Bertoua 2ème. Allotis ainsi qu'il suit :

LOT 1: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TINDAMBA

- Localité: EP de TINDAMBA
- Coût prévisionnel: 20 000 000 FCFA TTC

LOT 2: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2

- Localité: EPdeMONOU2
- Coût prévisionnel: 20 000 000 FCFA TTC

LOT 3: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO

- Localité : EM de KANO
- Coût prévisionnel: 17 000 000 FCFA TTC

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préparatoires – études ;
- les terrassements ;

- les fondations ;
- les élévations ;
- la charpente-couverture- plafond :
- les menuiseries bois et métallique:
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD

3. Coût prévisionnel

1- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TINDAMBA EP de TINDAMBA: 20 000 000

2- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2 EP de MONOU2: 20 000 000

3- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO EP de MONOU2: 17 000 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois par lot. à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Allotissement

1- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TINDAMBA EP de TINDAMBA

2- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2 EP de MONOU2

3- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO EP de MONOU2

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel

d'Offres (RPA0)

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bertoua 2ème.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, sis au quartier EKOMBITIE, au plus tard le 17 MARS 2021 à 11 heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBTA
2ème/M/CIPM/SG/ST DU 10 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNEL DE BERTOUA
2ème.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à 400 000(Quatre-cent mille francs CFA pour le lot 1 et le lot 2, et 340 000(Trois-cents-quarante mille francs CFA pour le lot 3, d'une validité de quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 mars 2021 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bertoua 2ème dans la salle des délibérations de ladite Commune sis au quartier EKOMBITIE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ; ' Note de l'offre technique inférieure à 19 sur 27

Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bertoua 2ème attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée

pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème .

BERTOUA le 10 Février 2021

Le MAIRE

SOLLA PITOL Omer

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU
13/02/2021 Pour la
Construction d'un bloc de
deux salles de classe
respectivement à l'EP de BINI
(lot : 1) et à l'EP de GADA-
MBIDOU DANG (lot : 2),**

Arrondissement de Ngaoundéré 3, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'arrondissement du Ngaoundéré 3 maître d'ouvrage du projet de Construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de Bini (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 100: WORKS PREPARATORY AND STUDIES
- LOT 200: RETRACEMENTS
- LOT 300: FONDATIONS
- LOT 400: MASONRY – ELEVATION
- LOT 500: ROOF – WALLS
- LOT 600: WOODWORK AND METAL
- LOT 700: ELECTRICITY
- LOT 800 : PAINTING
- LOT 900: PAVEMENTS AND VARIOUS NETWORKS (VRD)

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable s'est de 20 000 000 (Vingt millions) par lot

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots dont un même soumissionnaire peut être attributaire lorsqu'il remplit les conditions prescrites par le Maître d'Ouvrage.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou sociétés des bâtiments et des travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré3 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Ngaoundéré 3.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont un (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 (Secrétariat Général, Service Technique), au plus tard le 08 Mars 2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°

01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13 FEV 2021 Pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de BINI (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cent milles (800 000) de Francs FCFA par lot conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 08 Mars 2021 à heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré³ dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à

remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Le non-respect des 03 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieur à 70%
- Absence d'un sous détail de prix,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle l'Entreprise atteste qu'elle n'a pas
- abandonné un marché au cours des trois dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP.
- Abandon d'un chantier antérieur.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant

fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré (Secrétariat général, service technique) ou appeler aux numéros suivants: 699300084/676195708.

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[[/su_button](#)]

COMMUNE DE MARTAP : AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021 RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A

L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Tekel, dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Travaux Préparatoires.
- Maçonnerie;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 7 836 920 (sept millions huit cent trente-six mille neuf cent vingt mille) F CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les travaux, objet de ta présente Demande de Cotations, est de

soixante (60) Jours.

5. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

7. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINDDEVEL) de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service Technique ou auprès du SG de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de 15 000 (quinze mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Commune de Martap, au plus tard le 08 MARS 2021 à 15 heures locales. Elles devront porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU
12 FEV 2021 RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE**

L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)» «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 156 738 (cent cinquante-six mille sept cent trente-huit mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 08 MARS 2021 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposes.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de MARTAP, Téléphone 697362091 /674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699867230

MARTAP le 12 Février 2021

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGOH, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGOH, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works
- Foundation;

- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 9 800 000 (nine million eight hundred thousand) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the Ministry of MINEDUB, budget head No.□..

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of receipt of 20 000 (twenty thousand CFA

francs payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 04/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I
COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 196 000 (One hundred and ninety six thousand CFA francs) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with

the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;

- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021 FOR THE THECREATION OF ARECREATIONAL PLAY GROUND AT THE MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the CREATION OF ARECREATIONAL PLAY GROUND AT THE MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works

- Electricity
- Painting
- VDR drainage
- Painting
- VDR drainage

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 22 825 258 (twenty two million eight hundred and twenty five thousand two hundred and fifty eight) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

CREATION OF ARECREATIONAL PLAY GROUND AT THE MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 5. Estimated cost

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender Is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Bamenda I Council Investment Budget head No.□..

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as

this Notice is published against payment of the non-refundable sum of receipt of 45 000 (Forty five thousand (65,000) CFA francs payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 03/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE THE CREATION OF A RECREATIONAL PLAY GROUND AT THE
MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 456 500 (four hundred and fifty six thousand five hundred CFA francs) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the

signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;

- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 02/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHERS OFFICE AT GNPS ARMY CAMP IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the CONSTRUCTION OF BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHERS OFFICE AT GNPS ARMY CAMP IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 18 000 000 (eighty million) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

CONSTRUCTION OF BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHERS OFFICE AT GNPS ARMY CAMP IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the Ministry of MINEDUB, budget head No.□..

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of receipt of 35 000 (Thirty five thousand) CFA francs payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies

including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 02/ONIT/ BICITB/ BIC/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE CONSTRUCTION OF BLOCK OF TWO CLASSROOMS AND HEAD
TEACHERS OFFICE AT GNPS ARMY CAMP IN BAMENDA I COUNCIL AREA,
MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION**

Financing: MINEDUB Public Investment Budget – 2021

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 360 000 (Three hundred and Sixty thousand CFA francs) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the

administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;

- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021
Le MAYOR
MBIGHA NJAH Felix

**COMMUNE D'EBONE : AVIS
D'APPEL D'OFFRES en procédure
d'urgence
N°007/A0N0/C/EBONE/SG/CIPM/20
21 du 05 Février 2021 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
MANGAMBA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ebene, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ebene, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Mangamba dans l'Arrondissement de Nionako, Département du Mounjo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- travaux préparatoires – études ;

- les travaux de maçonnerie;
- charpente couverture ;
- menuiserie bois et métallique ;
- plomberie-sanitaire ;
- électricité ;
- revêtement-peinture-vitrerie ;
- v.r.d- assainissement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est vingt millions de francs CFA TTC (20 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021, Imputation : 55 40 531 07 641403 2221 611

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 888 142, 696 325 319, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'EBONE, Secrétariat général dès publication du présent avis, sur présentation de

roupillai d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000F (trente-cinq mille francs) CFA payable à la recette municipale de la commune d'Ebone pour le compte du trésor,

10. Remise des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune d'Ebone, secrétariat particulier du Maire, au plus tard le 01 Mars 2021 à 10 heures (heure limite) et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES (en procédure d'urgence)

N° 007/AONO/C/EBONE/SG/CIPM/2021 du 05 Février 2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DE MANGAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO**

FINANCEMENT : BIP- Exercice 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 F (quatre cent mille francs) CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution

de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances,

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le 01 Mars 2021 dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01 Mars 2021 à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires Il s'agit notamment :

a) Offre administrative

Absence ou non-conformité de l'une des pièces administrative au-delà A 48 heures réglementaire Pièce falsifié ou non authentique.

Caution de soumission non conforme ou absente ;

b) Offre technique

Note technique inférieure à 90/100 ;

Fausse déclaration ou pièces falsifié

Cet, technique intégrant des informations financières ;

– Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire

c) Offre financière

Omission du prix d'une tache quantifié dans l'offre ;

Erreur de calcul réduisant l'offre financière a' 'au moins deux pour cent (2%) ; Absence d'une pièce de l'offre financière ;

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices (2018-2020);
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- L'expérience dans les travaux de BTP.
- L'organisation, le planning d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la
- compréhension du projet

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

Personnel Clé	20 points ;
Références de l'entreprise	11 points ;
Matériel à mobiliser.....	.08 points ;
Planning et méthodologie proposée06 points ;
Nombre total des critères 45 critères	

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 45/50 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour

l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins-disante. Une entreprise peut être adjudicataire de plusieurs lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 325 319

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

EBONE, le 05 Février 2021

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

[Télécharger le DAO](#)